

La vente de visa pour le pèlerinage (à La Mecque)

بيع تأشيرات الحج
« باللغة الفرنسية »

Cheikh Abd Rahman al-Barak

عبد الرحمن بن ناصر البراك

Traduction: IslamQa

Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب

تنسيق: موقع islamhouse

2012 - 1433

IslamHouse.com



La vente de visa pour le pèlerinage (à La Mecque)

Comment juger la vente des visas de pèlerinage que l'on n'obtient que très difficilement?

Louanges à Allah

Il n'est permis à personne de se faire délivrer un visa alors qu'on ne veut pas faire le pèlerinage. Si l'on obtient un visa pour aller au pèlerinage puis change d'avis on n'a pas le droit de vendre le visa à un prix supérieur à son coût réel. Cela veut dire qu'il n'est pas permis de faire des visas de pèlerinage l'objet d'un commerce qui passe par l'exploitation des musulmans faibles, désireux d'aller faire le pèlerinage... Il convient au musulman d'aider à faire du bien et d'assister ses frères musulmans au lieu de les exploiter.

Allah le sait mieux.